

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MARDI 18 MARS 2025**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 9

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 18 mars 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER (arrivée 18h20)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD,

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Françoise BESNARD donne pouvoir à Gérard VERNAY

Nicolas MORIN donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Thierry GAIDE donne pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LE LANN

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2025-38 *ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GESTION DES QUATRE DÉCHETTERIES ET DU QUAI DE TRANSFERT DES BRÉVIERES*

Le marché de gestion des quatre déchetteries du territoire et du quai de transfert des Brévières arrive à échéance le 31 mars 2025.

Une consultation a été publiée le 27 janvier 2025 sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics, ainsi qu'au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), en vue de la passation d'un nouveau marché. L'annonce est parue dans le Dauphiné Libéré en date du 28 janvier 2025.

Le dépôt des offres était fixé au 26 février 2025 à 12h00.

Dix entreprises ont retiré le dossier de consultation. La consultation comportait quatre lots.

L'entreprise TRIALP a déposé une offre sur la plateforme AWS marchés publics dans les délais sous forme dématérialisée pour les lots 1 et 3.

L'entreprise NANTET a déposé une offre sur la plateforme AWS marchés publics dans les délais sous forme dématérialisée pour les lots 2 et 4.

La durée du marché est fixée à 5 ans à compter du 1er avril 2025.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 février à 14 heures pour l'ouverture des plis : les offres ont été classées recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 mars 2025 à 14 heures. Elle a validé les offres reçues.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché de gestion des quatre déchetteries et du quai de transfert des Brévières de la façon suivante :
 - Lot n°1 : Accueil du public, gardiennage, tri des déchets, entretien, démantèlement des matériaux des 4 déchetteries, acheminement de certains déchets au point de regroupement de la déchetterie de Bourg Saint Maurice, et collecte des encombrants au niveau de certains PAV : TRIALP pour un montant estimatif de 4 097 720 € TTC sur 5 ans.
 - Lot n°2 : Transport et traitement des déchets (hors déchets dangereux des ménages) avec mise à disposition de contenants au niveau des 4 déchetteries : NANTET pour un montant estimatif de 4 182 821.75 € TTC sur 5 ans.
 - Lot n°3 : Transport et traitement des déchets dangereux des ménages et assimilés et de l'amiante au niveau des 4 déchetteries : TRIALP pour un montant estimatif de 27 073.50 € HT sur 5 ans.
 - Lot n°4 : : Exploitation du bas de quai, transport et traitement des déchets issus du quai de transfert des Brévières à Tignes : NANTET pour un montant estimatif de 3 024 542 € TTC sur 5 ans.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Yannick AMET

Président

